



camp musical Père Lindsay
50 ans d'enchantement

RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2020

Camp musical Père Lindsay

C.P. 44

Joliette (QC) J6E 3Z3

Tél. : 450 755-2496

Télec. : 450 755-4385

secretariat@campmusicalperelindsay.com

www.campmusicalperelindsay.com

Auberge du Lac Priscault

C.P. 44

Joliette (QC) J6E 3Z3

Tél. : 514 554-1183

Télec. : 450 755-4385

reservations@aubergelacpriscault.com

www.aubergelacpriscault.com

Localisation

100, rang Petit Beloeil

Saint-Côme (QC) J0K 2B0

Tél. : 450 883-6024

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
Présentation	3
Mission	3
Objectifs poursuivis.....	3
Valeurs	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Rapport de la directrice générale	5
Historique	7
Conseil d'administration.....	7
Normes et encadrement	7
Camps pour jeunes	8
Clientèle.....	8
Corps professoral	8
Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs	8
Programmation	9
Partenariats musicaux.....	9
Initiatives numériques	9
Camps pour adultes	9
Auberge du Lac Priscault	9
Personnel régulier et saisonnier	10
Promotion et publicité.....	10
Résultats financiers	11

PRÉSENTATION

Mission

Permettre à de jeunes musiciens de se rencontrer et de poursuivre leur développement personnel par l'apprentissage de la musique classique et l'expérimentation d'activités artistiques dans un milieu naturel et sécuritaire, équilibré et stimulant.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux jeunes musiciens un programme d'activités individuelles et de groupe encadré par un personnel compétent et attentif à leurs besoins.
- Procurer un encadrement pédagogique de haut niveau alliant rigueur et souplesse, en respectant les acquis et le rythme d'apprentissage du campeur.
- Favoriser l'accessibilité par un Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs.
- Poursuivre l'amélioration et préserver la qualité des installations, du lac et du boisé environnant, dans le respect d'un développement durable.
- Maintenir des normes environnementales, professionnelles, de santé et de sécurité en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- Préserver et adapter les traditions qui stimulent le plaisir de revenir au Camp, année après année.
- Hors des périodes réservées à la mission première, fournir à la clientèle des lieux et services de qualité pour se développer, fraterniser et se divertir.
- Assurer une saine gestion du Camp musical Père Lindsay, organisme de bienfaisance, afin d'en favoriser la pérennité.

Valeurs

Éducation: le CMPL offre une formation de qualité en musique classique et fait découvrir d'autres formes d'art, tout en valorisant la curiosité, l'accomplissement, le dépassement et l'épanouissement.

Excellence: le CMPL maintient un haut niveau de compétence du personnel, offre un environnement de qualité et poursuit l'amélioration continue des services, installations et équipements.

Communauté: le CMPL offre des occasions de rencontres et de partages qui favorisent l'esprit de groupe, la fraternité et l'altruisme, tout en valorisant des relations interpersonnelles positives et enrichissantes, dans le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Respect : le CMPL encourage le respect de soi et des autres, de l'environnement, des œuvres, des biens et des lieux.

Plaisir: le CMPL contribue à créer un climat d'harmonie et de plaisir sans compétitivité afin d'inciter à l'émerveillement et au bien-être des participants et des employés, en harmonie avec la nature environnante.

Ouverture: le CMPL vise à assurer l'équité, la mixité et l'accessibilité dans les activités proposées selon les ressources disponibles.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, la pandémie de COVID-19 aura mis un frein à nos efforts de poursuivre notre mission et mis en péril la survie du Camp en raison de l'incertitude quant à un retour des activités normales. Privés de nos sources de revenus les plus importantes, nous avons pris des mesures pour réduire les dépenses au minimum tout en maintenant la viabilité des installations.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement du Canada pour les programmes d'aide qui ont été rapidement mis en place pour nous aider à financer les dépenses courantes et au ministère de la Culture et des Communications du Québec de nous avoir versé une subvention annuelle au fonctionnement, malgré que nous n'ayons pu tenir les sessions d'été. Nous ne pouvons passer sous silence la contribution exceptionnelle de notre trésorier, Monsieur René Martin, qui aura offert son aide et ses conseils pour identifier et comprendre les programmes d'aide offerts.

La campagne de sollicitation de dons, sous la présidence de Madame Sylvie Bourassa, pour la construction du nouveau Nid d'Aigle, une résidence pour campeurs, nous aura permis de recueillir au cours des deux dernières années 258 300\$ et plus de 80 800\$ en biens et services. La construction ayant débuté en septembre 2019, nous ne pouvions arrêter le projet lorsque les mesures de confinement pour contrôler la pandémie ont été mises en place en mars 2020.

Nous souhaitons souligner l'appui et la confiance démontrés par les dirigeants de la Caisse Desjardins de Joliette et du centre de Lanaudière qui nous ont prêté 300 000\$ pour financer le projet malgré le climat d'incertitude créé par la pandémie, en plus de faire un don de 25 000\$ pour le Nid d'Aigle.

Nous avons reçu confirmation d'une subvention d'appariement de 125 000\$ en vertu du programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications du Québec qui sera versée à la Fondation Communautaire de Lanaudière, fiduciaire des fonds de dotation Cypihot, créés pour venir en aide exclusivement au Camp musical Père Lindsay. Au 30 septembre 2020, ces fonds totalisaient 2,1 M\$ et offrent une source de revenus stable destinée au Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs et au maintien des infrastructures du Camp.

Depuis 2015, Madame Marie-Christine Coulombe dirige les activités du Camp avec passion et dévouement. La pandémie lui aura offert des défis inédits. Nous lui sommes reconnaissants de s'être adaptée rapidement à des conditions de travail uniques et d'avoir pris les mesures nécessaires pour permettre un retour éventuel aux activités normales. Au nom du conseil d'administration, je remercie nos généreux donateurs, les membres du personnel et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps afin de poursuivre l'œuvre du Père Fernand Lindsay.

L'avenir financier du Camp est assuré. Nous avons hâte de revoir les campeurs parfaire leurs connaissances musicales dans la joie, l'harmonie et la sécurité sur le site du lac Priscault.

Pierre Dufresne
pour le conseil d'administration

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2020 passera à l'histoire du Camp comme ayant été la seule jusqu'à maintenant sans sessions estivales. La pandémie a causé beaucoup de maux de tête et de serremments de cœur en termes de planification, de réorganisation, de ressources humaines et de finances. Paradoxalement, la 1^{ère} édition d'un camp durant la semaine de relâche scolaire aura été la seule session offerte cette année. Voici un aperçu des enjeux et réalisations de l'année.

Camps pour les jeunes : Le Camp musical était à nouveau rempli à pleine capacité avant le début de la pandémie. Plusieurs scénarios ont été élaborés après la mi-mars pour évaluer la manière dont on pourrait accueillir les jeunes dans ce nouveau contexte, avec l'aide du **comité Santé et sécurité** mené par Madame Sylvie Bourassa, et de la responsable du **comité pédagogique**, Madame Yolande Gaudreau, advenant que la Santé publique donne son aval. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. Campeurs, parents, employés et professeurs ont pris durement, comme nous, l'annonce à la fin du mois de mai par le gouvernement que les camps de vacances devaient fermer cet été. Le processus de remboursement de tous les montants reçus a donc été enclenché, avec la possibilité, pour les parents, de reporter les sommes versées à l'an prochain ou de faire un don pour soutenir le Camp durant cette période difficile. La réponse des parents a été exceptionnelle et s'est soldée par 320 pré-inscriptions pour l'année 2021 et des dons totalisant 35 000\$. Cette solidarité nous a donné le courage de poursuivre les efforts de pérennité. Nous avons aussi lancé l'initiative de jumeler les campeurs qui souhaitaient une formation en **visioconférence** avec des professeurs du Camp musical.

Heureusement, nous avons pu tenir la toute première offre d'un camp durant la **semaine de relâche scolaire**, grâce à une subvention du ministère de la Famille. Les campeurs ont été enchantés par leur expérience hivernale, comme en fait foi le sondage de satisfaction. Nous avons pris bonne note des suggestions proposées par les campeurs, les animateurs et professeurs et espérons tenir une 2^e édition en 2022.

Camps pour adultes : Malheureusement, tous les camps aux adultes (chant, piano, violoncelle et contrebasse) ont dû être annulés et pour tous les participants et organisateurs, ce fut une grande déception.

Auberge du Lac Priscault : La location des chalets allait bon train jusqu'au début de la pandémie. Ensuite, plusieurs réservations ont été annulées ou reportées puisque faites par des groupes (associations, écoles, entreprises, familles, etc.). Les résidences de tourisme ayant l'autorisation de fonctionner à l'été, contrairement aux camps de vacances, l'Auberge a donc pris le relais. La location des chalets disponibles en auto-cuisine a permis de faire travailler quelques employés et de générer des revenus. Cette situation exceptionnelle a justifié une révision complète des outils de travail et de communications, ainsi que de l'offre de service.

Administration : En juin, le Ministère de la Culture et des Communications nous informait de l'octroi d'une aide triennale au fonctionnement de 100 868\$ par année, malgré l'annulation des camps d'été. Nous remercions la ministre, Madame Nathalie Roy et tous les intervenants du ministère dans notre dossier pour leur soutien durant cette période difficile.

Nous avons également bénéficié de programmes de subventions offerts par le gouvernement fédéral, à savoir la Subvention salariale de 10%, la Subvention salariale d'urgence (SSUC) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadienne (CUEC). Nous avons aussi appris que la SSUC et le CUEC seraient prolongés et bonifiés.

Plusieurs démarches de **financement** ont été entreprises afin d'assurer la survie financière du Camp musical et la préservation du site et des installations pendant cette période trouble. Ainsi, des demandes ont été déposées au Ministère de la culture et des communications pour un projet de rayonnement numérique (baladodiffusion Contes et légendes du Camp musical Père Lindsay), au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air pour la réfection de nos sentiers en forêt, au Programme d'accessibilité des établissements touristiques du Ministère du Tourisme, géré par Kéroul pour l'accessibilité universelle du chalet Nid d'aigle, notamment et à Mécénat Placements Culture. D'autres demandes sont en cours de rédaction en vue de la prochaine année afin de permettre une reprise sécuritaire des activités. En effet, lorsque le gouvernement donnera son accord à la réouverture des camps de vacances, nous comptons être prêts et bien outillés.

Ressources humaines : Une autre grande déception cette année a été la mise à pied de plusieurs employés suite à la suspension des activités, en plus de tous les jeunes étudiants et les professeurs qui avaient été retenus pour travailler à l'été mais à qui on a dû annoncer la mauvaise nouvelle de l'annulation des sessions musicales. Seuls deux postes ont été maintenus à temps plein, soit celui de la directrice générale et du contremaître.

L'équipe d'**entretien** général a été très sollicitée avec le projet de construction du Nid d'aigle et de son aménagement pour la location. Le chalet Imasco a été entièrement repeint tandis que la villa Mantha a gagné un dépôt plus adéquat pour l'entreposage. Afin de faire travailler quelques étudiants et grâce à la SSUC, nous avons organisé une corvée de peinture pour le local Scala, des cabines de pratique et pour le chalet Villa d'eau, en plus de veiller au débroussaillage des sentiers et au nettoyage des berges du lac Priscault.

Nous soulignons le départ à la **retraite** en avril de Monsieur Daniel Dubuc, coordonnateur de l'Auberge du lac Priscault. Grâce à son entregent et à son sens de l'organisation, la location des chalets est devenue une source de revenus non négligeable qui contribue au maintien des immobilisations et fait travailler plusieurs personnes, en plus de satisfaire les attentes d'un nombre grandissant de clients. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leurs nombreuses **contributions**. Cette année en demi-teinte aurait pu être plus dramatique sans leur apport et celui d'un grand cercle de personnes, d'organismes et de donateurs qui ont soutenu le Camp dans ces moments difficiles. Un remerciement tout particulier au noyau solide d'employés qui ont tenu le fort contre vents et marées, parfois même bénévolement. Si bien entourés, nous avons espoir que le Camp s'en sorte et puisse à nouveau accueillir de nouvelles cohortes de musiciens en 2021.

Marie-Christine Coulombe

Historique

Fondé en 1967 par le Père Fernand Lindsay c.s.v., le Camp musical Père Lindsay est installé sur les bords du Lac Priscault à Sainte-Béatrix depuis 1969. Il est incorporé depuis 1972 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En 1992, le Camp musical fait l'acquisition des terrains et des bâtiments formant le domaine du Lac Priscault des Clercs de St-Viateur. Cette acquisition ainsi que la construction du Pavillon Julien-Raymond qui abrite les salles à manger furent réalisées grâce à une subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Depuis sa création en 1996, la Fondation Père Lindsay accorde son appui financier au Camp avec les dons recueillis auprès de donateurs privés. Grâce à ses conseils et à son soutien près de 1M\$, elle a permis la construction de la villa Cypihot et du chalet Imasco en 2000, et de la villa Mantha en 2009. Le MCCQ a également participé à la réalisation de ces projets en subventionnant les frais de financement et le remboursement de prêts totalisant 760 000\$. En 2015, l'aide financière du MCCQ a permis la mise à niveau des infrastructures, notamment le système de traitement des eaux usées, les chalets Arc-en-son, Quatre-Saisons, Grand Air, Horizon, ainsi que la Chapelle, pour un coût total de 1,9M\$. Puis en 2019, les travaux de reconstruction du chalet Nid d'aigle débutent, grâce à une campagne de financement fructueuse.

Conseil d'administration

Pierre Dufresne	président	Administrateur de sociétés
Marie-Hélène Dionne	vice-présidente	Directrice Relations avec les communautés, HEC Montréal
René Martin, FCPA, FCA	trésorier	Martin & Savoie, CPA Inc.
Jacques Raymond	secrétaire	Notaire, Ratelle, Ratelle et associés
Sylvie Bourassa		Médecin
Marie Desroches, ing., MBA, CFA, ASC		Consultante
Yolande Gaudreau		Directrice, École de musique de Verdun
Isabelle Houle		Retraitée de l'enseignement
Lucie Laliberté, ing.		Ingénieure, LSR GesDev
Rémi Lapointe		Retraité de l'enseignement
Vincent Perreault		Avocat, Ratelle, Ratelle et associés

L'importance accordée au maintien des traditions se traduit par la présence de six membres qui sont d'anciens campeurs et huit membres qui ont un enfant qui a déjà séjourné au Camp.

Normes et encadrement

Depuis 2007, le Camp est membre certifié de l'Association des Camps du Québec. Cette accréditation signifie que le Camp musical met en place toutes les conditions nécessaires pour que les jeunes musiciens évoluent dans un contexte répondant à des normes de sécurité exigeantes. Le Camp est classé 4 étoiles par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) en tant que « Centre de vacances de confort supérieur, doté d'un aménagement de qualité remarquable et qui offre un éventail de services et de commodités. ». Le MAPAQ a procédé à l'inspection de nos installations alimentaires cet été sans déceler de fautes.

Les activités d'hébergement touristique hors saison regroupées sous l'appellation « Auberge du Lac Priscault » (les villas Cypihot et Mantha, les chalets Quatre-Saisons et Imasco) reçoivent une classification 3 étoiles de la CITQ comme « Résidence de tourisme très confortable, dotée d'un aménagement d'une qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités. ».

CAMPS POUR JEUNES

Clientèle

Seul le camp pour la **semaine de relâche scolaire** a pu avoir lieu, du 1^{er} au 6 mars 2020, avec la participation de 15 campeurs (7 filles et 8 garçons). Avec une programmation d'activités musicales, artistiques et récréatives toute spéciale, cette première édition d'un camp hivernal a été l'occasion de vivre une expérience bien différente! Ainsi, les campeurs ont pu s'initier au répertoire, faire du théâtre, de la chorale, des arts plastiques et, selon l'expérience, de la musique de chambre ou d'ensembles. De nombreuses activités extérieures et intérieures étaient animées par les moniteurs. Entre autres activités, une version scandinave du grand jeu Civilisation, de la raquette, du patinage et de la tire sur neige ont été offertes. Un concert a conclu la semaine en présence des parents et du personnel.

Les frais de séjour pour cette session de 6 jours, incluant les taxes, s'élevaient à 569\$. Une subvention du Ministère de la Famille a permis la tenue de cette première édition.

Corps professoral

L'équipe était composée de 6 enseignants détenteurs d'un baccalauréat et même de maîtrises dans plusieurs cas. Voici la liste des professeurs et animateurs du Camp de la semaine de relâche scolaire, selon l'instrument ou la discipline enseignée :

Arts visuels	Charlie Poirier-Bouthillette
Chorale	Hubert Tanguay-Labrosse
Improvisation théâtrale	Raphaëlle de Albuquerque
Instruments à vent	François Laurin-Burgess
Instruments à cordes	Léonard Sauvé
Musique de chambre	François Laurin-Burgess et Léonard Sauvé
Répertoire	Hubert Tanguay-Labrosse
Sports et loisirs	Marc-Antoine Fournier

Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs

C'est à l'initiative de la Fondation Père Lindsay que le Camp musical offre depuis près de vingt-cinq ans aux jeunes dont la famille en exprime le besoin une aide financière afin de défrayer une partie des frais de séjour. Des bourses sont également remises lors de concours musicaux et aux écoles à vocation musicale à des musiciens méritants afin de les encourager dans leur développement et de leur offrir un séjour au Camp.

En raison de la pandémie, toutes les bourses déjà octroyées ont été reportées à l'année 2021, tout comme le financement obtenu.

Programmation

Tous les concerts professionnels qui étaient prévus à l'été ont été annulés.

Partenariats musicaux

Depuis 2010, quatre grands organismes musicaux se sont associés au Camp musical afin de permettre aux campeurs d'assister gratuitement à l'un des concerts de leur saison régulière. Ces partenariats se sont poursuivis en 2019-2020 pour la plupart. Grâce à la générosité de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, de l'Opéra de Montréal, du Club musical de Québec et de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ), plus de 50 jeunes ont pu assister à de grands concerts avant la pandémie. Tous les campeurs sont amenés dans le cadre des cours de répertoire et d'opéra de l'été précédent à se familiariser avec les œuvres présentées lors de ces concerts.

Initiatives numériques

Il nous a semblé primordial de trouver de nouvelles manières de connecter avec la communauté du Camp, non seulement pour combler le vide créé par l'annulation des séjours musicaux mais aussi pour continuer de nourrir l'intérêt des campeurs pour la musique et plus largement pour l'art. Ainsi, une chorale virtuelle composée de professeurs et de moniteurs (chacun chez soi) a procédé à l'enregistrement d'une [chanson](#) qui a ensuite été diffusée en ligne sur la page Facebook du CMPL. Les réactions ont été très positives (11 310 visionnements).

Puis, le chef de camp Hubert Tanguay-Labrosse s'est lancé dans la rédaction, la composition, la réalisation et la diffusion d'une baladodiffusion de quatre épisodes cet été, avec la collaboration de quelques amis artistes. Elle s'inspire de son propre répertoire d'histoires créées depuis une dizaine d'années alors qu'il était moniteur, chef moniteur et campeur. Chaque été, il a partagé ses contes avec les campeurs qui les ont toujours bien appréciés. Avec son style direct, personnel et humoristique, Hubert a su trouver un ton chaleureux qui laisse transparaître son amour pour le Camp et les gens qui le fréquentent, et qui est à même d'interpeller tant les enfants, les adolescents, que les adultes. À travers des mésaventures aux penchants allégoriques, la baladodiffusion met en scène plusieurs personnes qui ont réellement existé et qui ont travaillé au développement du Camp musical – son fondateur Fernand Lindsay par exemple – mais également des personnages atypiques aux personnalités singulières : Jean Palapouf, Table Julie et Sorcier Gougoune entre autres.

Pour l'accès aux 4 épisodes : [Contes et légendes du Camp musical | RSS.com Podcasting](#)

CAMPS POUR ADULTES

À l'instar des sessions estivales, aucun des camps pour adultes n'a pu être tenu. Les camps en chant, violoncelle et contrebasse, et ceux en piano promettaient pourtant avec un bon taux d'inscriptions. Ils reviendront lorsque les conditions seront favorables.

AUBERGE DU LAC PRISCAULT

Habituellement, de septembre à juin, certains des chalets, villas et bâtiments de service sont offerts en location à des groupes intéressés à y tenir des sessions de formation ou des réunions familiales, d'affaires ou de loisirs. Le site est également mis à la disposition d'écoles et d'organismes à but non lucratif du domaine de la musique.

Cette année, à cause de la pandémie, la location s'est arrêtée pendant 2 mois à partir de la mi-mars, donnant lieu à plusieurs annulations de groupes et familles. Dès que le gouvernement a autorisé la réouverture des résidences de tourisme, et étant donnée la suspension des activités de camp musical, la saison estivale a été ouverte à la location des chalets. Les procédures d'accueil et de désinfection ont toutes été revues, en conformité avec les guides élaborées en contexte de COVID-19 par le CITQ et par la CNESST. La tarification a également été adaptée en fonction du nombre de chambres louées, afin de se conformer aux directives de la santé publique qui restreignaient la location à un maximum de 10 personnes.

Au total en 2020, ce sont 411 nuitées qui ont été enregistrées.

PERSONNEL RÉGULIER ET SAISONNIER

L'équipe du Camp musical et de l'Auberge était composée de 28 employés ou contractuels, dont 6 employés réguliers, 2 contractuels, 17 occasionnels et 3 employés saisonniers.

Directrice générale	Marie-Christine Coulombe
Chef de camp	Hubert Tanguay-Labrosse
Coordonnateur Auberge	Daniel Dubuc
Responsable du secrétariat	Monique Lefebvre
Soutien au secrétariat	Alexandre Thériault
Soutien comptable	Cindy McGuire, Martin Savoie CPA
Soutien informatique	Yannick Paquin
Contremaître	Sébastien Paquin
Responsable accueil Auberge	Luc Brouillette
Ouvrier	Charles Viens
Jardinier	Jean-Jules Poirier
Aides de camp (corvée spéciale à l'été)	Philippe Chaput, Annabelle Chouinard, Raphaëlle de Albuquerque, Anouk Elias-Pinsonneault, Mariane Rail, Orléane Revel
Responsable entretien ménager	Guylaine Beaudry
Entretien ménager	Caroline Dion, Kayleigh Fournier, Christiane Gagné, Micheline Gagné, Sylvie Gagné, Claudine Payette
Chefs cuisiniers	Marie Poulin Ouellette, Victor S. Christin, Charlie Poirier-Bouthillette
Aide cuisinière	Virginie Nadeau

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Le Camp poursuit son virage vert en optant pour de la promotion/publicité web (Facebook, Instagram, Google Grant Ad), l'envoi d'une infolettre aux campeurs des deux dernières années (trois ou quatre fois par année) ou l'achat de publicité auprès d'événements et festivals (programmes de concert). Seule l'Auberge du lac Priscault offre des imprimés tels que la carte des sentiers pédestres et une promotion en format affiche ou carte d'affaires. Ces imprimés sont distribués auprès des parents de la clientèle du Camp musical, à certains points d'informations touristiques de Lanaudière, ainsi qu'à différentes occasions durant l'année.

Le site internet (www.campmusicalperelindsay.com) rejoint un grand nombre d'utilisateurs puisqu'il est la plus importante source de renseignements pour les parents ou jeunes souhaitant séjourner au Camp musical. 10 296 utilisateurs ont navigué à travers les différentes pages du

site durant l'année, en baisse par rapport à l'année d'avant (12 142 utilisateurs). Un autre site héberge la plateforme d'inscription Concerto, qui permet un processus d'inscription et de gestion rapide et efficace.

La page Facebook (www.facebook.com/campmusicalperelindsay/) constitue le moyen de communication le plus utilisé pour son efficacité, puisqu'il est consulté fréquemment tant par les campeurs que leurs parents, les professeurs et les organismes d'intérêts. Le nombre d'adhérents a augmenté de 7% en 2020, pour se situer à 2 429 amis. Le Camp possède également un compte Instagram, alimenté bénévolement par des moniteurs. L'Auberge a également sa page (www.facebook.com/aubergelacpriscault/) et des efforts continuent d'être faits pour l'animer davantage. Le nombre d'abonnés est passé de 123 à 250.

Enfin, le Camp apparaît dans certains répertoires web bien fréquentés tels que celui de [l'Association des Camps du Québec](#), de [Québec original](#), de [Tourisme Lanaudière](#), de la [Fédération des harmonies et orchestres de jeunes du Québec](#), [Via Explora](#), [Quoi faire en famille](#), ainsi que dans quelques programmes de concerts.

Le site internet (www.aubergelacpriscault.com) est bien fréquenté avec 6 345 utilisateurs (en hausse de 14%), et une durée moyenne des visites de 2:03 minutes. L'Auberge est également présente sur plusieurs plateformes de recherche comme [Québec original](#), [Tourisme Lanaudière](#), [Villages Vacances Lanaudière](#), [Chalets à louer](#) et [Le Québec pour tous](#). Nous avons poursuivi la campagne de publicité web avec Google Ad jusqu'en mars, avec des répercussions positives.

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2020, les revenus du fonds des opérations se sont élevés à 365 883\$. Les revenus d'hébergement et de formation de 7 643\$ étaient en forte baisse par rapport à l'an dernier, en raison de la fermeture des camps de vacances décrétée par le gouvernement. Cette somme représentait 2% des revenus totaux, alors qu'elle représente habituellement 58% des revenus.

D'autres sources de revenus ont également subi les contrecoups de la pandémie. Ainsi, les camps destinés aux adultes ont tous été annulés, tandis que les locations de chalets de l'Auberge du Lac Priscault ont permis de générer des revenus de 144 410\$, en baisse de 37%. Le Camp a inscrit 100 868\$ en aide financière au fonctionnement versé par le MCCQ et 66 829\$ de subvention salariale d'urgence du Canada. Les dons reçus de fondations, d'entreprises et d'individus se sont élevés à 281 209\$, dont une somme de 244 601\$ a été imputée aux apports reportés, majoritairement aux fins du projet de construction du Nid d'Aigle. Les autres revenus autonomes totalisaient 2 775\$.

Au niveau des dépenses d'opération, 209 490\$ ont été versés à titre de rémunération du personnel, une baisse de 58% en raison des mises à pied effectuées en lien avec la COVID-19. La rémunération a représenté 49% des charges d'opérations. Les frais reliés à l'hébergement et à la cafétéria, en excluant les salaires associés, se sont établis à 158 409\$, en baisse de 49% par rapport à l'année précédente.

Le fonds des immobilisations était relativement stable en comparaison de 2019. Le MCCQ a versé une subvention de 70 460\$ en remboursement des intérêts payés sur la dette encourue pour le projet de rénovations majeures complété en 2015. Aussi, un emprunt de 300 000\$ a été

contracté en juillet 2020 afin de financer la construction du Nid d'aigle, en complément des dons amassés au travers de la campagne de financement.

Au fonds des opérations, l'année s'est terminée avec un déficit des produits sur les charges de 57 789\$, tandis que le fonds des immobilisations a été déficitaire de 57 789\$. Au total, le Camp a inscrit un déficit des produits sur les charges de 113 757\$ pour l'année terminée le 30 septembre 2020, comparativement à un excédent net de 2 334\$ en 2019.

Les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 513 086\$ en raison principalement de la construction et de l'aménagement du Nid d'aigle dont la construction avait débuté en septembre 2019, six mois avant le début de la COVID-19.

Au 30 septembre 2020, la Camp avait 323 027\$ en caisse ou en dépôts à terme dont environ 68 000\$ étaient réservés à la conclusion du projet Nid d'Aigle.